

REPAIRE DE LA-BAS SI J'Y SUIS n°104

A Saint Denis à « La Casa Nostra »

Mardi 9 Décembre 2014 de 18h00 à 20h30

L'agent orange, une arme de destruction massive film réalisé et présenté par Hai Quang HO

Pendant la guerre du Vietnam, l'Agent Orange, un puissant défoliant, a été déversé par l'armée des Etats-Unis sur les forêts et les récoltes pour annihiler la résistance de la population. Cinquante ans après, l'Agent orange continue de contaminer la terre et les hommes. Comment agir aujourd'hui ?



L'Agent Orange est le nom de code donné à un des herbicides et défoliants épanchés par l'armée des Etats-Unis pendant la guerre du Vietnam. Entre 1962 et 1971, plus de 80 millions de litres (dont 65% d'agent orange) furent déversés sur 20% de la partie méridionale du pays par avions, hélicoptères et aspergeurs individuels. Le but était de détruire les récoltes et la végétation pour empêcher la guérilla Vietcong et les troupes nord vietnamiennes de se ravitailler et de se cacher. L'Agent Orange contient de la dioxine, substance cancérigène et tératogène. Les populations des régions où il fut épanché pendant la guerre ont été les premières contaminées (entre 2,1 et 4,8 millions de Vietnamiens). Mais en raison de la grande stabilité de la dioxine, l'agent orange continue, aujourd'hui encore, à faire des victimes parmi leurs descendants (selon la Croix-Rouge Trois Millions de vietnamiens connaissent actuellement de graves problèmes de santé).

En outre, plus de 100 000 soldats américains, mais aussi australiens, néo-zélandais et sud-coréens qui participaient à la guerre à leurs côtés, furent également contaminés. Les vétérans américains victimes de l'Agent orange ont attaqué en justice l'Etat fédéral américain, mais sans résultat car celui-ci bénéficie d'une immunité pour tout acte commis en temps de guerre. Ils se sont alors retournés vers les fabricants de l'herbicide et ont obtenu, à titre de dédommagement, une somme de 180 millions de dollars. En 2004, la VAVA (Association Vietnamienne des Victimes de l'Agent Orange/dioxine), a déposé une plainte devant le tribunal fédéral de Brooklyn contre des fabricants d'herbicides (37 sont visés) pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre. En 2005, leur plainte a été rejetée... comme elle a été rejetée le 22 Février 2008 par la Cour d'Appel Fédérale de New-York. Un appel devant la Cour Suprême de Justice des Etats-Unis en Octobre 2008 reçoit comme réponse de la Cour le 2 mars 2009 qu'elle n'examinera pas cet appel. Aujourd'hui le Vietnam a besoin d'aide pour diagnostiquer et traiter les maladies causées par les défoliants, secourir les enfants handicapés, décontaminer les zones où l'agent orange a été déversé en grande quantité, financer les études scientifiques sur les effets de la dioxine sur le corps humain.

La suite sur le site AID: <http://aid97400.lautre.net/spip.php?article1343>

Retrouvons nous pour imaginer l'avenir que les citoyens doivent construire car personne ne le fait à leur place !

RDV à « LA CASA NOSTRA »

Mardi 9 Décembre 2014, de 18h à 20h30, 163 Rue Jules Auber (entre rue Général de Gaulle et Rue Monseigneur de Beaumont) Tel 0262 200944. Repas partagé pour ceux qui désirent continuer à échanger.

PROCHAINES SEANCES PROGRAMMEES

- Pause estivale australe
- Mardi 27 Janvier 2014 : Cafeco 202 : « connaître les indicateurs économiques? » par B.BOURGEON

Connaissez-vous l'émission «modeste et géniale» de Daniel MERMET sur France-Inter : <http://www.la-bas.org/>
SIGNEZ LA PETITION POUR LE MAINTIEN DE L'EMISSION : <http://mailing.la-bas.org/redirect.php4?id=10887&t=1>
Contacts GSM: Bruno Bourgeon : 0692 05 45 05 ou JMT : 0692 02 92 71 jean-marc.tagliaferri@wanadoo.fr
Retrouvez le Repaire et sa documentation sur le site web: <http://aid97400.lautre.net>
Le Repaire de Là-bas si j'y suis, un collectif de l'Association Initiatives Dionysiennes